



Kulturaren  
Euskal Behatokia  
Observatorio Vasco  
de la Cultura

---

Résumé  
exécutif

# Le rôle des bibliothèques dans l’alphabétisation médiatique



EUSKO JAURLARITZA  
GOBIERNO VASCO

KULTURA ETA HIZKUNTZA  
POLITIKA SAILA

DEPARTAMENTO DE CULTURA  
Y POLÍTICA LINGÜÍSTICA

# Résumé exécutif

Dans un contexte communicationnel de plus en plus tendu, marqué par la désinformation et contaminé par les discours de haine, ce rapport vise à offrir une réflexion sur le concept d'alphabétisation médiatique. Pour ce faire, il analyse l'évolution du concept jusqu'à sa formulation actuelle, identifie les initiatives de promotion de l'alphabétisation médiatique portées par les institutions supranationales, et réfléchit au rôle que peuvent jouer les bibliothèques.

La première partie est consacrée à la présentation de l'évolution de la conception de l'alphabétisation médiatique, à travers les déclarations de l'UNESCO. Ensuite, il présente les facteurs clés qui font de la désinformation un problème critique dans la société actuelle, qui concerne les institutions supranationales, avant de conclure par une description de l'écosystème formé par l'alphabétisation médiatique et informationnelle.

La deuxième partie est consacrée à l'explication du rôle et de la contribution des bibliothèques à ce phénomène, en tant que services dédiés à la promotion du savoir.

Le défi est immense, compte tenu de la façon dont la désinformation prend forme dans la société actuelle, et les exemples sont nombreux. La tâche est colossale, mais une prise de conscience de la gravité du problème s'est opérée, et des moyens sont mis en œuvre pour l'atténuer. Les bibliothèques peuvent jouer un rôle essentiel dans la formation d'une citoyenneté critique et émancipée.

La nécessité pour la société de comprendre les phénomènes de communication par le biais de l'alphabétisation médiatique et informationnelle (AMI) est à l'ordre du jour depuis 40 ans : ce n'est donc pas un phénomène nouveau. Cependant, avec le changement qualitatif engendré par la formation d'un écosystème médiatique radicalement différent et complexe, son importance est désormais centrale. Les initiatives et rapports promus par des institutions telles que les Nations Unies, l'UNESCO et l'Union européenne viennent confirmer cette réalité. Il s'agit donc d'une question fondamentale, liée aux droits fondamentaux et à son impact sur des enjeux clés touchant l'humanité.

La désinformation est un symptôme préoccupant des sociétés fragmentées et les rapports accablants des Nations Unies reflètent cette inquiétude. D'importants efforts sont déployés pour contrer cette dérive nuisible et dangereuse. En ce sens, le concept même d'alphabétisation médiatique et informationnelle a évolué : on est passé de la compréhension de celle-ci comme la capacité à apprendre un nouveau langage à celle d'être capable de se débrouiller dans un environnement hostile ; d'intégrer un nouveau média pour s'informer à disposer d'un esprit critique suffisant pour trier, sélectionner et utiliser une information véridique.

L'ancien adage *Sapere aude* (Ose savoir) est plus que jamais d'actualité. « Ose penser et pense avec discernement » résume aujourd'hui le sens que l'AMI revêt dans la société contemporaine. Le début et la fin de cette devise sont la liberté d'expression et d'opinion, ainsi que la liberté de chercher, recevoir et diffuser l'information.

Nous avons constaté l'existence d'innombrables guides, orientations, programmes et ressources destinés à promouvoir l'AMI. Il existe des règles et des lignes directrices qui doivent guider l'action. Les institutions supranationales travaillent intensément sur ce sujet et agissent sur les médias, régulent le numérique et orientent les actions ainsi que les compétences éducatives.

A travers l'IFLA, les bibliothèques ont participé à ce développement conceptuel et normatif autour de l'alphanétisation médiatique et informationnelle (AMI). Elles constituent en effet un élément clé de ce processus et font partie de la solution au problème de la désinformation. Et cela parce qu'elles sont des portes d'accès proches, disponibles et sûres au savoir. Elles sont fiables. Elles sont accessibles. Elles ont la capacité d'atteindre des destinataires que d'autres services publics ne peuvent pas toucher. Leur service consiste à faciliter un accès égalitaire à la culture, à la formation et à l'information, et c'est à partir de ce point central qu'elles doivent construire leur contribution et leur rôle dans le développement de l'AMI.

Afin d'organiser et de structurer l'action dans ce domaine, la proposition d'un Pacte européen pour l'alphanétisation médiatique est jugée nécessaire, compte tenu de l'ampleur du défi que représente la désinformation, de la complexité de l'écosystème médiatique et de la nécessité d'une action concertée. Des travaux sont menés au niveau macro (directives, principes, alliances, normes, etc.) et au niveau micro, où il existe des projets d'AMI (projets, réseaux, aides, contenus, etc.). Un pacte contribuerait à unifier les efforts, qui devraient viser à :

- créer un espace d'apprentissage partagé autour de l'AMI. Compte tenu de l'existence d'initiatives (observatoires, cadres de compétences, ressources, etc.), disposer d'un espace commun faciliterait le travail ;
- développer et appliquer des programmes. Lorsque les aides existantes sont accessibles, promouvoir de nouveaux programmes de formation pour les professionnels et orienter le développement de ces programmes. L'innovation peut être un levier essentiel dans ce domaine ;
- partager et entrer en contact avec d'autres acteurs. L'ampleur de l'écosystème et la diversité des acteurs déjà engagés dans le développement de l'AMI ont été mises en évidence. Parmi eux figurent également les bibliothèques. Organiser des journées de rencontre entre acteurs de différents secteurs et disposer de guides de ressources pour les localiser constituent un premier pas vers la réalisation de projets communs.

Voici un résumé des éléments clés qui peuvent servir de lignes directrices pour la formulation d'un pacte d'alphanétisation médiatique.

- 1. Une politique autour de l'AMI.** Il s'agit de focaliser l'attention sur le fait qu'il s'agit d'un outil nécessaire pour garantir des droits tels que la liberté d'expression, la liberté d'opinion et la liberté de chercher, recevoir et diffuser de l'information. Les rapports du Secrétaire général de l'ONU apportent des arguments indispensables en ce sens.
- 2. Un cadre d'organisation des actions.** Comme nous l'avons vu ces dernières années, les actions autour de l'AMI se multiplient à tous les niveaux. Un pacte implique un accord et un engagement. Il favorise le consensus et en conséquence il constitue un outil qui peut contribuer à organiser une cartographie d'acteurs et d'actions diversifiée.
- 3. Un écosystème qualitativement nouveau.** L'AMI interpelle un ensemble d'acteurs publics et privés appartenant à différents secteurs qui façonnent le paysage médiatique et technologique actuel. Son influence, son évolution constante et sa complexité normative nécessitent une connaissance approfondie de son fonctionnement afin de pouvoir entreprendre des actions destinées à doter la population des compétences nécessaires pour évoluer dans cet écosystème. Les systèmes éducatifs et les bibliothèques sont des services publics bien placés pour exercer cette fonction d'alphanétisation, inhérente à leur raison d'être comme clés d'accès au savoir.
- 4. Programmes et projets.** Un Pacte pourrait contribuer à mieux connaître les programmes et projets menés autour de l'AMI. Les propositions d'AMI commencent à se multiplier dans différents contextes, certaines avec la participation des bibliothèques. Connaître leurs objectifs et leurs résultats peut constituer un point de départ idéal pour définir les bases du Pacte.
- 5. Ressources.** Une politique nécessite des budgets. Dans ce cadre, et compte tenu de la priorité croissante accordée à l'AMI comme outil de lutte contre la désinformation, des programmes d'aides existent pour soutenir ce type de projets. La participation des bibliothèques, à égalité avec les autres acteurs, requiert donc des ressources suffisantes.
- 6. Formation et compétences.** Un important travail de développement des compétences est réalisé par l'Union européenne, en complément des efforts des associations professionnelles autour des bibliothèques. Il est nécessaire de soutenir et d'intensifier cette démarche afin que ce savoir atteigne les personnes en charge de ces services.

- 7. Actions.** Un défi tel que celui posé par la désinformation et la nécessité d'une alphabétisation médiatique de la population requiert un plan d'action. Il est nécessaire de prendre des mesures en matière de diffusion, de renforcement des capacités et de formation afin de déterminer ce qui est fait et par qui. Un plan d'action qui fixe des objectifs et qui puisse être évalué. Un plan qui serve de feuille de route pour guider les actions en matière d'AMI.
- 8. Partager.** Comme nous l'avons souligné, le cadre de développement de l'AMI rassemble une multitude d'acteurs. La condition préalable à la mise en œuvre d'un Pacte est la volonté de partager informations et ressources autour de ce thème. Les institutions publiques peuvent encourager cela en promouvant des projets communs entre les entreprises et les services publics de différents secteurs, ce qu'elles font déjà en partie.
- 9. Innover.** Le développement technologique entraîne de l'innovation. La réponse aux défis que pose l'alphanétisation dans ces environnements doit nécessairement être innovante.
- 10. Gouvernance.** Plus un écosystème est complexe, plus les mécanismes de gouvernance sont nécessaires. Il existe des lignes directrices et des conseils au niveau mondial et européen pour les plateformes et les services numériques. Un Pacte autour de l'AMI devra définir le système de gouvernance qui en assurera le pilotage.

En conclusion, un tel Pacte contribuerait à structurer une politique en matière d'AMI, articulée autour de quatre axes fondamentaux : parvenir à des consensus ; répondre aux défis actuels ; mobiliser des ressources ; et développer un plan d'action clair.